Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE PLURIDISCIPLINAIRE

Fréquence
TRIMESTRIELLE

Volume 1,
Numéro 3,
Novembre 2025

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

LES ÉDITIONS CROCO

Journal International des Sachants

Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

Site web: https://revuejds.net/
Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access

Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :

https://sjifactor.com/passport.php?id=24370

https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009

https://ascidatabase.com/masterjournallist.php?v=3079-3009

https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526

https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/

Impact factor : SJIF 2025 : 3.767

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)
ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargéde diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheich Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;

ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;

BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;

COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;

DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;

DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;

DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;

GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

GUEYE Yoro Emmanuel, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;
KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;
LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;
MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
SANOGO Tiantio épouse BAMBA, Maitre-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Gninin Aicha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TRAORE Sogotiènin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

SILUE N'tchabétien Oumar
Maître de conférences CAMES,
Université Alassane Ouattara

.....

Contacts JDS

Site web: **https://revuejds.net/**
Email : **revuejds@gmail.com**
Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: https://sjifactor.com/passport.php?id=24370

ARI : https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009

ASCI: https://ascidatabase.com/masterjournallist.php?v=3079-3009

IPIndexing: https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526

Ent'revues: https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access"* relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («…. »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de …

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
  Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
  Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.

- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
  Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Etudes germaniques

1. **Les rapports nature et pouvoir politique dans la littérature de Bernard Dadié et Friedrich Schiller**
N'Dah Franck Ben Houassa KOUAMÉ & Léon Charles N'CHO…… **1-15**

2. **La politique étrangère de la République fédérale d'Allemagne face au régime d'apartheid en Afrique du Sud de 1949 à 1990**
Jean-Yves KOUASSI & Ardjouman FOFANA…….. **16-32**

Etudes hispaniques

3. **Uso de preposiciones a/en y por/para por los estudiantes marfileños : análisis de errores**
Kouakou Béhégbin Désiré KONAN & Ousmane DIAWARA …… **33-43**

4. **Estudio comparativo entre la sociocrítica de Pierre Zima y el Pachacuti literario agruediano**
Doforo Emmanuel SORO……..... **44-57**

5. **La violencia en la novela testimonial latinoamericana: un estudio de las obras de Manlio Argueta**
Kouassi Abraham PALANGUE……..... **58-72**

Anglais

6. **Femmes, résistance et espoir dans A Lesson Before Dying de l'écrivain afro-américain Ernest J. Gaines**
Adama SORO…….. **73-85**

7. **Epistemic and dynamic markers and their discursive functions in political and legal discourses in 1984**
Kouakou Félix KOFFI…… **86-96**

Lettres Modernes

8. **Lecture transpoétique de chants de brumes de Kama Kamanda**
Carlos SÉKA……..... **97-113**

9. **Paratextualité et significativité textuelle de Le commandant Chaka de BABA Moustapha**
Kouadio Jean Parfait KAKOU……..... **114-139**

10. **De la performance à la sanction du personnage sexué chez Zola : une descente aux enfers ?**
Famahan SAMAKÉ…… **140-158**

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

11. Du viol à la survivance :
étude sociolittéraire de cicatrices de Cheikh Omar Zoré
TIBIRI Dieudonné……..... **159-179**

12. Naturalisme zolien et intertextualité romantique :
exemple du roman Le Rêve d'Emile Zola
Assane Faye NDIAYE…… **180-193**

13. Discours intermédiatique comme principe narratif
dans Nouvel an chinois de Koffi Kwahulé
Nancy Mireille Kanon…… **194-207**

14. Le narrateur enfant, porte-voix du chaos socio-politique
africain dans l'écriture mabanckouenne
Angèle Nonnourou COULIBALY Épse KEI…….. **208-221**

15. Fonctionnement des phatèmes d'ouverture et de clôture dans les
échanges conversationnels entre élèves et entre enseignant-élèves
Brighella Jofrène KAYA BOUSSEMBOU, Prisca Aubain MFOUTOU &
Alain Fernand Raoul LOUSSAKOUMOUNOU…… **222-233**

16. Chanter le tabou pour théâtraliser l'indicible en Côte d'Ivoire :
dérision, subversion et engagement dans la musique ivoirienne contemporaine
YOKORE Zibé Nestor, ADJOUMANI Kouassi Martin &
GOH Tianet Yannick Emmanuel…… **234-253**

17. La pérennité des forêts verdoyantes de la région du Tonkpi
en Côte d'Ivoire : une sommation des génies bienfaiteurs
Wato Pierre LIEU……..……..... **254-265**

SECTION 2 : COMMNUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

18. L'Intelligence artificielle générative, levier de transformation de
l'enseignement-apprentissage et de la communication à l'ENSup de Bamako
Ousmane DRAMANE……..... **266-282**

19. Pour une approche culturelle de l'impact des médias sociaux
sur l'intelligence économique
GUEU Singo Provos & DJE BI Kahou Albert…… **283-299**

20. Revue de l'alphabet de l'Abbey
N'Guessan Edmond APIA…….. **300-314**

21. Information éditoriale et téléphonie mobile en Côte d'Ivoire :
modèle de diffusion avec le « SMSlivres »
Renaud-Guy Ahioua MOULARET……..... **315-337**

22. Pour une herméneutique sémiotique du rite ''kpe sɔsɔ'' du Sud du Togo
Zinsou HOUNZANGBE…… **338-355**

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

23. Pratique du bilinguisme en milieu scolaire tchadien : le cas du Lycée Joseph Brahim Seid (Pala) du Mayo-Kebbi Ouest
OUSMANE HASSANE OUSMANE, MOUYEBE OUASSANG & ALI MOUSSA…….……... **356-375**

24. Les pratiques journalistiques en Afrique face à l'émergence de l'intelligence artificielle
Maimouna DIA & Abdou DIAW…… **376-387**

Patrimoine, art, culture, cinéma & tourisme

25. Augustin Kassi : odyssée d'un peintre naïf dans le monde de l'art
Krou Eugène ASSOUMOU……..... **388-401**

26. Le conte, moyen d'éducation et d'enracinement culturel de la jeunesse en Côte d'Ivoire
Ahouné Aké Marx……..... **402-416**

27. Le Tangani, identité culturelle des Baoulé Ayaou de Bouaflé à l'épreuve de la modernité
Didier Patrick ABBÉ & Kiklan Désiré TOURÉ…….. **417-430**

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

28. Les maisons coloniales commerciales de Dimbokro : un patrimoine négligé
Nagnénégué KONE..... **431-440**

Histoire

29. Les forces de sécurisation des élections présidentielles (FOSEP) au Togo : entre heurs et heurts (1993-2020)
Kouamé Jean Luc KOUASSIBLE & DIAKITE Brahima……... **441-458**

30. Savoirs et savoir-faire indigènes au Khasso : cas de la prise de culotte et de pagne
DIANKA Balla…… **459-476**

31. La vie socioculturelle des populations transfrontalières : Cas des Nafana, Mo-Degha et Koulango (XIXe-XXe siècle)
Mamadi Noumtchè OUATTARA & Adja Doubia Angèle KOUAKOU……. **477-488**

32. La Trajectoire de la filière industrielle du cycle au Burkina Faso, de 1963 à 2009
Alphonse BONI & Boubacar SAMBARE……... **489-505**

33. Une relecture de l'ambassade britannique en pays ashanti en 1817
Kouamé Kossonou Frédéric SECRE……... **506-522**

34. Intervention des grandes puissances dans les crises en Afrique centrale : entre partenariats et enjeux géopolitiques ?
METSENA NDJAVOUA & Fodé Bangaly KEITA…… **523-533**

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

35. L'évolution historique des relations économiques transsahariennes avec la partie occidentale du bassin du lac Tchad
Aboukar ABBA TCHELLOU…… **534-546**

36. Rituel du couronnement du pharaon Horemheb dans l'Égypte du Nouvel
Assa Dramane TRAORE…… **547-561**

Géographie

37. Variabilité climatique et saisons pluvieuses dans les régions du Gontougo et de l'Indenié-Djuablin (Est de la Côte d'Ivoire)
Ali Kouabenan KOUAKOU, Kouakou Charles KONAN,
Kouadio Philippe Michael KONAN & Arsène DJAKO…… **562- 579**

38. Pêche et changement climatique dans le delta central du Niger : cas de la commune de Djenné au Mali
Idrissa Issa CISSE & Mahamar ATTIN …… **580- 593**

39. Cartographie de l'érosion hydrique par application du modèle RUSLE à Akouai-Santai (Bingerville)
Kobenan Etienne BINI, Kouadio Eugène KONAN,
Seydou Alassane SOW & Tiyégbo TOURE…… **594-610**

40. Les conditions de vie des personnes déplacées dans l'ouest du Niger (Gothèye)
DAOUDA BANA ASKANDARA &
ABDOULAYE BOUREIMA HASSANE…….. **611-625**

41. Perception des nuisances socio-environnementales des déchets d'emballages plastiques dans la ville de bouaké (Côte d'Ivoire)
Bakary FOFANA, Angby Koffi Sidoine YAO &
Ahou Wlibly Ferdinand-Marcelle TAÏ & Bazoumana DIARRASSOUBA……. **626-641**

42. Perception des populations sur la gestion des services sanitaires et la qualité de soins dans la commune urbaine de Koudougou (Centre-Ouest du Burkina Faso)
Sylvain Roger BONKOUNGOU & Mathieu NAMA…….. **642-657**

43. État des lieux de la gestion des ordures ménagères au port d'Abidjan
YRO Koulai Hervé, DJORO-DJAPI Élodie Ange Éléonore &
TOURE Noun Nadine Vanessa……... **658-670**

44. Rôle stratégique des radios locales dans la reconstruction sociale à Toulepleu
GAHIÉ Gnantin Mathias, KOFFI Assoumou André Luc,
Yaraba YEO KOFFI Brou Émile & LOUKOU Alain François……... **671-688**

45. Typologie résidentielle et dynamiques socio-spatiales de l'habitat dans la commune de Port-Bouët (Abidjan, Côte d'Ivoire)
Ohomon Bernard EVIAR & N'Dri Ernest KOUADIO…..... **689-706**

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

46. Dynamiques d'occupation et réorganisation des activités touristiques sur le littoral de Port-Bouët à Abidjan (Sud-Côte d'Ivoire)
Kouassi Aimé YAO…… **707-721**

47. Effets environnementaux des activités économiques transfrontalières à Igolo (commune d'Ifangni)
QUENUM Comlan Irené Eustache Zokpénou, SABO Denis & DOSSOU GUEDEGBE Odile V…… **722-740**

48. Migration planifiée et stress foncier dans le département de Bouaflé, centre-ouest ivoirien
Ouattara Issa BOURAHIMA, Kouassi Combo MAFOU & Coulibaly SEIDOU…… **741-758**

49. Problèmes environnementaux à Abobo-Sagbé : former à l'écocitoyenneté, une urgence éducative et sanitaire en Côte d'Ivoire
Tintcho Assetou KONE épouse BAMBA……..…. **759-776**

50. Pratiques agricoles et dégradation des terres dans le canton Bénoye (département de Ngourkosso au sud du Tchad)
KELGUE Salomon, DJEMON Model & NODJIHOUDOU Alexis …….... **777-793**

51. Facteurs morpho-climatiques du risque d'inondation de la plaine alluviale sur l'axe Bakel-Matam (fleuve Sénégal)
Gallo NIANG, Seydou Alassane Sow, Mbagnick FAYE & Mamadou NDIAYE……..... **794-812**

52. Facteurs climato-marins et dynamique côtière de Grand-Bassam de 1980 à 2023
Abazé Henri-Joël BEDA, Yao Dieudonné KOUASSI & Kouamé Fulgence KOUAME…… **813-826**

53. Maraîchage des femmes à Karakoro : entre opportunités économiques et fragilités structurelles
Kouakou Camille GOLI, Tiécoura Hamed COULIBALY, Yao Mathias LOUKOU, Tchérégnimin Alidjata YEO & Koffi Simplice YAO…… **827-843**

Philosophie

54. Le féminisme en contexte africain : vers une égalité réelle entre l'homme et la femme ?
Christ Guy Roland GBAKRÉ …… **844-858**

55. De la culture du blâme à la culture positive de l'erreur : enjeux d'une conscience éthique d'amélioration continue en milieu médico-hospitalier
Keumian Anicet DAGUI…… **859-875**

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

56. La valeur sociale du darwinisme au-delà des frontières de la lutte et de la sélection
Bourahima Ouattara N'GUETTIA…….. **876-888**

57. L'Afrique et le défi de développement social
Firmin Konan YAO……..... **889-901**

58. L'éthique à l'épreuve des stratagèmes bioéconomiques de l'industrie biotechnologique chez Céline Lafontaine
Attchoumounan Paulin OUATTARA……. **902-916**

59. Violence par les élèves dans les écoles secondaires du Sénégal : le paradoxe de l'enseignement des valeurs morales
Guène FAYE & Ousmane KANTE ……..... **917-934**

60. Probabilisme et démocratie en Afrique : Quelle contribution ?
Koffi Mathurin N'GUESSAN……. **935-945**

61. Technosolutionnisme et environnement : enquête d'éthique des technologies vertes
Sionfoungon Kassoum COULIBALY…… **946-958**

Anthropologie et sociologie

62. Foi, pratiques religieuses et performances des étudiants du département de Sociologie de l'université de Kara (Togo)
Nadiédjoh TCHELEGUE, Tamégnon YAOU & Yarou GUERA CHABI YORO……... **959-975**

63. Protection et prise en charge de l'enfant au Mali : services et établissements étatiques et conventionnés
Drahmane Fondo……..... **976-996**

64. Les élèves acteurs et victimes. Une analyse sur les expériences de consommation de drogues au Collège Catholique Monseigneur René Kouassi de Dabou
ZEZE Marie-Thérèse Dahonnon & NIAMKE Jean Louis…… **997-1018**

65. Radicalisation des groupes islamiques au nord du Mali : une analyse socio-politique du phénomène
KONE Drissa & TOUKPO Guy Oscar Sical……... **1019-1030**

66. Mutations foncières et reconfiguration des rapports à la terre à Gokra (centre-ouest ivoirien)
BRIGNON TAPE Gboua Axel-wilfried & KONE Moussa …… **1031-1049**

67. L'accompagnement numérique des enfants par les parents : fracture ou continuité éducative ?
GNAHORE Batty Gervais…….. **1050-1064**

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

68. **CMU et non-recours : analyse sociologique des perceptions et pratiques des premiers étudiants bénéficiaires de Bouaké (Côte d'Ivoire)**
Amenan Ruth Marylise KOUASSI, Sandra Méledje MEL & Attia Michel AKABILE **1065-1085**

69. **Gouvernance des Dros et résilience des victimes à Bouaké**
JOSELINE SAGOUHI GNAKA, MANAN Gnamien Elie & TCHETCHE Obou Mathieu..... **1086-1102**

70. **Enjeux et défis de stabilisation des rapports sociaux dans le milieu rural ivoirien**
Roméo BIE & Ludmilla Yaa Kra Mensan Adjéi..... **1103-1118**

71. **Résilience des populations riveraines dans la gestion des ressources de l'Okpara à Tchaourou au Bénin**
Amoussoun Zacharie BADJAGOU, Abdel Aziz MOSSI & Okry Brice IDJIWA..... **1119-1137**

72. **Diversité de formes de gestion conjointe de la famille chez les couples mariés d'Air-France (Bouaké, Côte d'Ivoire)**
KONAN Yao Escar, YEBOUA Atta Kouassi Didier & KOUAKOU Konan Jérôme..... **1138-1155**

Psychologie

73. **Réseaux sociaux, organisation du travail et procrastination chez les élèves de 3e à Adjamé**
Yemou Jeanne N'TAIN..... **1156-1173**

74. **Intelligence émotionnelle, Motivation et Investissement Subjectif chez les enseignants du secondaire public de Côte d'Ivoire**
Aya Michèle Edith Koffi..... **1174-1188**

75. **Vécu psychique du trauma de la violence sexuelle chez une survivante de l'ONG Bloom**
Kouakou Alain PRAO, Ekissi Jean Armel KOFFI & Marie-Joelle Akiapo AKIAPO..... **1189-1206**

76. **Mécanismes endogènes de santé mentale en contexte de crise sécuritaire : Cas de Kaya (Burkina Faso)**
Ali TAO, Marian BELEM, Daouda KOUMA & Rasmata NABALOUM BAKYONO..... **1207-1221**

Science de l'éducation

77. **Résoudre la crise des séries scientifiques aux lycées de Toliara par le renforcement du matériel didactique**
Bastoine CHADHOULI & Marinah NANTENAIKO..... **1222-1238**

78. **Les usages de l'intelligence artificielle et leur incidence sur les performances scolaires des élèves du secondaire au Burkina Faso**
Adama TRAORE & Benjamin SIA..... **1239-1256**

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

SECTION 4 : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

79. Cadre conceptuel et théorique de la gouvernance des marchés publics : une esquisse littéraire
Soumaïla ONGOÏBA, Houdou Attikou DIALLO & Abdoulaye MAIGA…... **1257-1274**

80. Vers une meilleure accessibilité aux services de santé grâce aux énergies renouvelables au Mali : cas de la commune rurale de Kalaban Coro
Ahmadou Abdourahimi DIALLO, Bokary DIALLO,
Adama DIABATÉ & Houdou Attikou DIALLO……. **1275-1288**

81. Contribution des institutions de microfinance au bien-être des femmes en Guinée
Diarra ZOUMANIGUI & Fatoumata Kenda DIA…… **1289-1305**

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

Journal International des Sachants
946
ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

Technosolutionnisme et environnement : enquête d'éthique des technologies vertes

Sionfoungon Kassoum COULIBALY
Département de Philosophie,
Université Peleforo GON COULIBALY,
Korhogo - Côte d'Ivoire,
Email : kascoulibaly@gmail.com / kascoulibaly@upgc.edu.ci

Date de soumission : 15-10-2025
Date de publication : 30-11-2025

Résumé

La crise écologique a donné naissance à cette nouvelle forme d'utopie qu'est le technosolutionnisme vert. Celui-ci repose sur la conviction que les innovations technologiques suffiraient à résoudre les dysfonctionnements écologiques. Pourtant, cette conviction à la limite du dogmatisme occulte très souvent la dimension éthique de la crise écologique. Cet article interroge ainsi les implications éthiques d'une telle conviction. Il montre que le technosolutionnisme sous la couverture salvatrice est dans le fond une reconduction de la logique de domination technocentrée de la nature qui se trouve être à la base même de cette crise. L'analyse montre que les technologies vertes, avec l'effet rebond, peuvent perdre toute neutralité écologique. Un tel fait implique que l'efficacité technologique ne garantit pas forcément la durabilité écologique, à moins qu'elle ne s'accompagne d'un changement des comportements et des modes de vie. Ainsi, à partir d'une méthode éthico-critique, cette quête d'éthique des technologies vertes invite à dépasser l'idéologie techniciste en défendant les idées d'une politisation de l'écologie, qui peut s'accompagner de principe de justice environnementale, d'une sobriété technologique avec la *low-tech.*

Mots-clés : Éthique, Environnement, Responsabilité, Technosolutionnisme, Technologies vertes

Technosolutionism and the environment: an ethical inquiry into green technologies

Abstract

The ecological crisis has given rise to a new form of utopia: green technosolutionism. The latter is grounded in the conviction that technological innovations alone would suffice to resolve ecological malfunctions. However, this conviction—bordering on dogmatism—very often obscures the ethical dimension of the ecological crisis. This article thus questions the ethical implications of such a belief. It demonstrates that technosolutionism, under its seemingly salvific guise, is fundamentally a renewal of the technocentric logic of domination over nature, which lies at the very root of this crisis. The analysis shows that green technologies, especially considering the rebound effect, can lose all ecological neutrality. Such a finding implies that technological efficiency does not necessarily guarantee ecological sustainability unless it is accompanied by a change in behaviors and lifestyles. Thus, employing an ethico-critical method, this quest for an ethics of green technologies advocates for moving beyond the technicist ideology by defending the ideas of a politicization of ecology, which can be accompanied by principles of environmental justice, and a technological sobriety achieved through low-tech solutions.

Keywords : Ethics, Environment, Responsibility, Technosolutionism, Green Technologies

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

Introduction

L'actualité du monde est significativement marquée par les phénomènes de pollution atmosphérique, de changement climatique, de l'effondrement de la biodiversité, de dégradation des écosystèmes. Ces phénomènes, par leur omniprésence, révèlent que l'humanité vit désormais dans le temps de l'écologie ; un temps où l'urgence écologique n'est plus un évènement ponctuel, mais la condition même du monde. Dans ce contexte, la promesse de transition écologique vers un monde plus durable tend à recourir progressivement aux technologies vertes comme réponses salvatrices. Mais, ce recours s'inscrit dans la tendance plus large qu'est le technosolutionnisme entendu comme la croyance selon laquelle les technologies peuvent résoudre nos problèmes sociaux, politiques et environnementaux complexes en les réduisant en des équations purement techniques.

Les partisans d'une telle croyance, dans son versant environnemental, sont pour la plupart dans le mouvement écomoderniste. L'objectif de ce mouvement est de montrer que nos technologies peuvent améliorer la condition humaine, stabiliser le climat et protéger la nature (J. Adjaye et al., 2015). Luc Ferry (2021), défenseur du crédo technosolutionniste, estime qu'il est essentiellement positif en raison de ce qu'il repose sur le découplage et l'économie circulaire qui sont, selon ses dires, deux idées réellement novatrices. Une telle voie fait du technosolutionnisme une piste intéressante pour une écologie joyeuse (J. Follonier, 2021 : 5) et que si le recul des émissions de dioxyde de carbone (CO2) reste encore insuffisant aujourd'hui, c'est bien parce que l'on n'a pas assez mis à l'échelle les technologies de décarbonation (G. Babinet, 2024 : 24).

Pourtant, cette posture technosolutionniste est tout à fait critiquable. En effet, selon E. Morozov (2014), elle soulève des questions éthiques majeurs, par la réduction de l'environnement et de ses valeurs (spirituelle, morale, affective, etc.), à des signaux techniques. Également, elle crée de nouveaux problèmes environnementaux avec l'extraction minière polluante, l'accaparement des terres rares, les déchets électroniques. Elle serait avant tout une croyance, du moins une idéologie techniciste qui met sa foi en l'innovation technologique pour éviter de penser le changement (R. Duterme, 2022 ; C. Legros, 2023). Penser le changement revient, selon Legros, à ne pas dépolitiser le débat en occultant les causes des crises environnementales qui sont le fruit du productivisme industriel, c'est-à-dire de la technique et de sa gangue capitaliste. En fait, c'est le modèle de société axé sur les comportements consuméristes qu'il faut nécessairement changer.

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

Partant de ces points de vue, l'approche technosolutionniste des questions environnementales ne conduit-elle pas à approfondir les réflexions actuelles sur une évaluation éthique des technologies vertes ? Si de ces différents points de vue découlent cette interrogation légitime, c'est en raison de ce que la question de l'environnement est en lien avec l'avenir du vivant. Pour autant, le caractère tranché de ces points de vue semble contre-productif puisqu'elles engendrent un faux dilemme entre technosolutionnisme et changement de comportement, comme si l'un pouvait évoluer sans l'autre. Cet article a pour objectif de réfléchir sur un cadre d'évaluation éthique pour les technologies vertes. Il ne s'agit pas de rejeter en bloc l'innovation technologique comme le fait les technophobes, mais de réfléchir à des critères pouvant conduire à une transition écologique juste et durable. Notre thèse est que la véritable éthique des technologies vertes réside dans leur subordination à des principes écologiques et sociaux, non dans la foi en leur capacité à sauver le consumérisme. Pour ce faire, il s'agit, à partir d'une approche éthico-critique, d'explorer le technosolutionnisme et l'environnement (1) et de réfléchir sur une éthique des technologies vertes (2).

1. Technosolutionnisme et environnement : entre promesse et idéologie

L'émergence et la promotion de solutions technologiques à grande échelle telles que la géoingénierie, l'*IA for green*[1], capture du carbone sont souvent présentées comme la clé pour une transition écologique sans violence. À ce titre, le technosolutionnisme – pratique estimant que les innovations technologiques suffiront à résoudre les crises environnementales – occupe une place, certes controversée, mais promue dans les choix fait par l'humanité pour se construire un avenir durable. Ce choix s'appuie certainement sur les promesses écologiques du technosolutionnisme.

1.1. Des leviers d'un technosolutionnisme vert

Au fondement de la construction des sociétés contemporaines, selon F. Jarrige (2016 : 17) se trouve un postulat solidement ancré qui est que les techniques seraient neutres. À ce titre, elles seraient indifférentes à leurs effets sociaux, environnementaux ou politiques. En conséquence, il revient aux hommes et aux institutions de décider de leur usage, réduisant ainsi le fait technique à l'usage qu'on en fait et accréditant, par ce fait même, la thèse du mésusage des techniques. Le fait d'institutionaliser les choix techniques est, en notre sens, l'un des premiers leviers du technosolutionnisme vert. La raison est que cette institutionnalisation fait de la

[1] Ce terme désigne l'ensemble des applications, recherches et technologies d'intelligence artificielle mises au service de la transition écologique.

technique le destin du monde et des sociétés qui « est investie de nombreuses attentes et doit faire advenir un ordre social pacifié, mieux réglé et ordonné » (F. Jarrige, 2016 : 145).

Ces projections, au moyen de régulations institutionnelles permettent à la fois d'adapter les technologies à la société et « d'ajuster le monde à l'impératif technologique » (J.-B. Fressoz, 2013 : 286). La tâche est, *in fine,* de rendre les technologies désirables en phase avec les exigences politiques du libéralisme. Le but est donc de créer une harmonie sociale par l'accroissement des richesses matérielles grâce au progrès technologique. Cela concourt, d'une part à faire de la technique une raison d'État (J.-B. Fressoz, 2013 : 287) et, d'autre part à créer un état d'exception technique permanent. Ce caractère d'exceptionnalité est de nature à consolider l'impératif technologique pour répondre à des réalités sociales telles que la crise de l'emploi, la crise environnementale, etc. Mais une telle consolidation n'a rien d'étonnant puisque, « depuis de nombreuses décennies, le mot technique est étroitement associé à invention (création d'une idée nouvelle) et à innovation (première utilisation d'une idée nouvelle) » (D. Edgerton, 2013 : 14). Ces deux réalités qui font changer le monde radicalement, donne plus de pouvoir au technosolutionnisme qui, selon Pajot (2025 : 24) est un horizon de plus en plus partagé par les systèmes démocratiques et autoritaires. Le fait est que « en transformant des problèmes sociaux complexes en défis techniques, le technosolutionnisme offre un répertoire d'action immédiate à la portée de décideurs publics » (B. Pajot, 2025 : 29).,

C'est dans cette logique que s'implémente, le second levier du technosolutionnisme vert qu'est l'écomodernisme dont Luc Ferry (2021) s'en fait le chantre. La particularité de l'écomodernisme est d'avoir une perception de l'écologie, plus ouverte aux solutions technoscientifiques afin de corriger les dysfonctionnements actuels du système Terre. Dans cette perspective, la crise environnementale s'apparente à un dysfonctionnement du système écologique que l'on peut corriger moyennant des réajustements technologiques. Si pendant un temps la thèse de l'Anthropocène discréditait cette idée de la crise environnementale comme simple dysfonctionnement, pour en faire une bifurcation géologique (C. BONNEUIL et J.-B. FRESSOZ, 2016 : 35), les écomodernistes rejettent cette dernière idée tout en restant convaincus que les humains doivent obligatoirement utiliser leurs capacités technologiques, économiques et sociales, sans cesse grandissantes, afin de stabiliser le climat, protéger la nature et améliorer la condition humaine (J. Asafu-Adjaye et *al.*, 2015). Cette conviction repose sur deux idées novatrices : le découplage et l'économie circulaire.

Le découplage est un concept essentiel en économie, en géopolitique ainsi que dans les discussions sur le développement durable. Il désigne, généralement, un état de fait dans lequel deux variables qui évoluaient concomitamment commence à évoluer séparément. En économie, le découplage vise la mise en commun de la prospérité économique d'avec les limites planétaires, résumé dans le slogan : « croissance infinie, zéro pollution » (R. Beau, 2017 : 173). Le découplage qui est rendu possible par des tendances à la fois technologiques et démographiques, peut être relative comme absolu. On dit alors qu'un découplage est relatif lorsque les impacts humains sur l'environnement augmentent à un rythme plus lent que la croissance économique globale : les impacts environnementaux peuvent encore croître, même à un rythme lent. Il est dit absolu, lorsque « les impacts environnementaux dans leur totalité ont atteint un sommet et commence à décliner, bien que l'économie continue de croître » (J. Asafu-Adjaye et *al.*, 2015).

Concrètement, selon les écomodernistes, une telle démarche est déjà à l'œuvre dans les villes par le biais du progrès technologique. En effet, grâce au progrès technologique, les villes s'urbanisent bien et abritent quatre milliards d'individus tout en représentant 3% de la surface du globe. Cela revient à affirmer que l'urbanisation, en s'intensifiant, peut laisser de plus en plus de place à la nature sauvage et la biodiversité. En fait, le manifeste écomoderniste estime qu'il faut :

> Intensifier beaucoup d'activités humaines – en particulier l'agriculture, l'extraction énergétique, la sylviculture et les peuplements – de sorte qu'elles occupent moins les sols et interfèrent moins avec le monde naturel est la clé pour découpler le développement humain des impacts environnementaux. Ces processus technologiques et socio-économiques sont au cœur de la modernisation économique et de la protection de l'environnement. Ensemble, ils permettront d'atténuer le changement climatique, d'épargner la nature, et de réduire la pauvreté mondiale (J. Asafu-Adjaye et *al.*, 2015).

L'économie circulaire est plus en œuvre dans le domaine industriel en essayant d'apporter une réponse à la préoccupation de faire décroître progressivement et significativement la composante énergétique et matérielle de nos économies, tout en les préservant ou sans engendrer un chaos social. L'idée derrière cette économie est de s'inspirer du fonctionnement quasi cyclique des écosystèmes naturels, en convertissant autant qu'on le peut, les déchets de certains industriels en ressources pour d'autres et ainsi valoriser les déchets comme des biens à la fin de leur utilisation. Car, la nature n'a pas de poubelles, du coup la notion de déchet y est étrangère puisque tout y est recyclable (W. McDonough et M. Braungart, 2011). L'économie circulaire veut donc faire en sorte que nos produits industriels soient finalement

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

conçus pour aller du « berceau au berceau » (W. McDonough et M. Braungart, 2011 : 97 ; L. Ferry, 2021 : 18).

L'optimisme inhérent à cette orientation des questions écologiques cherche à conserver, en soi, le mode de consommation actuel, à rendre moins crédible toute critique écologiste du capitalisme, mieux à faire du changement climatique, par exemple, « une opportunité pour développer de nouveaux marchés et poursuivre la trajectoire actuelle dans la joie et l'allégresse » (R. Duterme, 2022 : 15). Pourtant, un tel optimisme à tout l'air d'un techno-dogmatisme.

1.2. Technosolutionnisme vert comme techno-dogmatisme

Lorsque Luc Ferry (2021 : 210) affirme que c'est du côté de l'écomodernisme et de l'économie circulaire, des hautes technologies et de l'innovation technologique que l'écologie politique doit s'orienter si elle ne veut pas rester aussi inefficace à gérer la crise environnementale, l'implicite est qu'il fait de la politique non pas un volet majeur d'une telle orientation, mais de l'écomodernisme et ses ramifications l'unique voie de gestion de la crise écologique. De ce fait, l'espérance dans les technologies n'a jamais été autant vivace dans l'esprit des écomodernistes, de sorte à constituer un des dogmes les plus puissants de notre époque.

Le techno-dogmatisme est la construction intentionnelle d'un narratif technocentré qui tend à montrer, sur la base des faits historiques savamment sélectionnés, le caractère uniquement positif des techniques. Les écomodernistes en donnent une parfaite illustration dans le manifeste écomoderniste (J. Asafu-Adjaye et *al.,* 2015) en retraçant une histoire positive des révolutions agricole et industrielle. En effet, les écomodernistes estiment que l'histoire du progrès humain rime avec celle de la diminution de la pression exercée sur l'environnement naturel. Ils distinguent, en cela, trois étapes de cette histoire qui correspond soit à l'idéal de substitution d'une grande forme de production de biens matériels à une autre, soit à l'idéal d'intensification de l'une de ces formes (R. Beau, 2017 : 177).

La première des étapes est relative au développement de l'agriculture pendant le néolithique, par lequel les humains passent d'une production axée sur les prélèvements dans la nature sauvage à la production contrôlée de biomasse : les cultures remplacent les cueillettes, l'élevage remplace le gibier, etc. La deuxième étape est la modernisation incluant l'industrialisation, l'urbanisation, l'agriculture moderne et productiviste. La troisième étape est lé découplage rendu possible par le développement de la production entièrement synthétique. En remontant ainsi l'histoire jusqu'au néolithique avec la mise en lumière de

certains éléments clés de l'émancipation des humains et de la nature, les écomodernistes entendent « inscrire les révolutions agricole et industrielle dans ce qui serait un développement tendanciellement positif, et plus encore d'en faire un moment décisif qui ouvre une nouvelle séquence permettant d'accélérer le découplage » (R. Beau, 2017 : 178).

Pourtant, cette manière d'appréhender les progrès humains, par les écomodernistes, est en soi un tour de force théorique dont l'objectif est visiblement de faire de l'industrialisation un moment purement positif de l'histoire environnementale, en dépit des analyses critiques qui pointent du doigt le rôle majeur de l'industrialisation dans la transformations sociales et écologiques profondes. On peut donc, dans cette même veine, lire de manière formelle dans le manifeste techno-optimiste écrit par Marc Andreessen (2023) que l'on nous ment en affirmant que les technologies ruinent notre environnement et, qu'en vrai l'on sait bien qu'il n'y a pas de problème matériel qui ne puisse être résolu avec plus de technologies. Cette vision est en voie de radicalisation, puisqu'elle « fait de la poursuite de l'innovation technologie une fin en soi » (B. Pajot, 2025 : 17). Ce radicalisme technologique, forcément dogmatique, réduit la complexité des enjeux environnementaux à de simples problématiques technologiques, superficielles, donc rapides à résoudre. Si ce narratif prend de plus en plus de terrain, il faut pourtant remarquer que l'inévitable amélioration des technologies ne garantit pas pour autant qu'elles soient toutes bonnes ; ce qui pousse à y porter un regard éthique.

2. Vers une éthique des technologies vertes

L'avenir écologique pourrait se construire, selon Luc Ferry (2021 : 18), en s'intégrant à l'économie et que cette intégration ne puisse « brimer ni l'innovation, ni cette consommation dont les Khmers verts veulent à tout prix priver l'humanité ». Par « Khmers verts » Luc Ferry entend les écologistes anti-solutionnistes qu'il présente comme antihumanistes. Pourtant, à regarder de près le technosolutionnisme appliqué est l'environnement relève à la fois ses aspects positifs et ses impasses éthiques.

2.1. Des impasses éthiques des technologies vertes

La dogmatisation progressive du technosolutionnisme que E. Morozov (2014) met à l'actif des « techno-utopistes » à un rêve lointain qui consiste au remplacement de l'État par des firmes privées afin d'accélérer la mise en œuvre de leur programme. En effet, les « techno-utopistes » estiment que la politique conduite par les structures gouvernementales est contreproductive dans la mesure où, « les mécanismes sont rouillés, c'est lent, compliqué et personne n'y comprend rien » (E. Morozov, 2014 : 140). Si ce propos présente la politique comme une technologie caduque et ses structures comme rouillées, la montée en puissance

spectaculaire des acteurs les plus radicaux de la Silicon Valley depuis le retour de Donald Trump à la tête des Etats-Unis est significatif du rôle majeur accordé à ses acteurs dans la marche du monde, mais beaucoup plus sur la dépolitisation substantielle des questions environnementales.

La raison tient au réductionnisme propre à la vision technosolutionniste verte qui consiste en l'explication des faits écologiques complexes par l'une de leurs composantes. Ce réductionnisme tient également au fait que cette vision fait la promotion de l'illusion d'un monde dans lequel l'espèce humaine aurait à sa disposition la maitrise totale de son environnement, et donc aurait la capacité de traiter, avec efficacité, les externalités négatives résultant de ses actions.

Cette façon unique d'appréhender les choses est fondamentalement réductrice et dangereuse, puisque l'inertie de nos sociétés face aux défis environnementaux actuels et à venir est d'ordre politique, encore qu'aujourd'hui « la plupart des technologies proposées pour faire face aux défis écologiques et surtout climatiques s'avèrent souvent pires que le mal » (R. Duterme, 2022 : 32). Par exemple, les agrocarburants qui sont sensés remplacer les carburants fossiles contribuent à la déforestation et s'accaparent des surfaces vivrières au détriment de l'alimentation. Plus mauvais, la géo-ingénierie dont on vante les progrès, leur déploiement à grande échelle, risquent certainement de perturber des équilibres climatiques sensiblement fragiles et dont la complexité nous échappe actuellement (S. K. Coulibaly, 2022 ; R. Duterme, 2022). Le fait est que les divers procédés de la géoingénierie restent discutables au regard de la méconnaissance, au niveau local et global, de leurs effets collatéraux et de l'incertitude sur leurs efficacités sur le long terme. Dans le champ climatique, la géoingénierie traite plutôt les symptômes, par exemple l'augmentation des températures, que ses causes profondes, à savoir l'intensité de l'activité humaine.

Le fait d'ignorer volontairement les causes profondes du bouleversement du système-terre contribue à leur dépolitisation, ce qui maintient les populations éloignées des prises de décision. Selon B. Pajot (2025 : 20-21) :

> En imposant le déploiement rapide d'une technologie, il court-circuite le débat politique et annule de fait toute recherche d'alternative. Ce mode opératoire récurrent a par exemple été déployé par la start-up Make Sunsets, dont les expérimentations en matière de géo-ingénierie solaire entendaient profiter de l'absence de régulation du secteur58. Or, cette logique de dépolitisation pourrait s'avérer hautement problématique, tout particulièrement dans ce domaine : à mesure que les tests commerciaux s'effectuent sans contrôle et en l'absence de toute gouvernance mondiale, le risque à terme est de voir une coalition d'États et d'acteurs privés imposer

leurs expérimentations en matière de géo-ingénierie solaire au reste d'une communauté internationale mise devant le fait accompli.

La dépolitisation de l'écologie ainsi en marche fait que le technosolutionnisme devient un prétexte pour éviter les débats difficiles qui portent sur la justice sociale, la sobriété, la transformation des modes de vie. En évitant ces débats difficiles, l'on maintient le *statu quo*, le *business as usual* et par la même occasion la logique extractiviste dans la mesure où, les technologies vertes nécessitent un besoin massif de métaux rares pour les batteries, panneaux solaires, éoliennes, etc. Ce processus extractif à des impacts environnementaux et sociaux énormes dans les pays extracteurs, c'est-à-dire en Afrique, Amérique latine, Asie. Pourtant, la recherche obsessionnelle d'efficacité et d'optimisation des processus fait que le technosolutionnisme avance dans une ignorance du pluralisme axiologique et de la culture du compromis, ce qui concourt à produire des effets contraires à la démocratie. Une telle démarche oublie fondamentalement que les progrès technologiques se déroulent au sein même de rapports sociaux préexistants, ce qui fait qu'ils peuvent aussi bien résoudre un problème que de le déplacer.

L'un des problèmes que les technologies vertes pensent résoudre pourtant elles ne font que déplacer est révélé par le paradoxe de Jevons ou effet rebond. Par effet rebond, il entendre le principe suivant lequel une innovation technologique censée économiser des ressources, très souvent énergétiques, temporelles, financières finit par entraîner une consommation plus grande de ces mêmes ressources. Autrement dit, c'est le principe selon lequel l'effet bénéfique d'une technologie est annulé par le nouveau comportement induit par son utilisation (G. Babinet, 2024). L'idée de départ, par exemple, de la voiture électrique est qu'elle est guidée par un ensemble de technologies qui consomme moins d'énergie fossile et pollue moins que la voiture thermique, donc elle est censée réduire les émissions de CO_2. Cependant, en réalité en entraînant la baisse du coût au kilomètre, elle amène ses utilisateurs à rouler davantage multipliant ainsi les trajets même pour les petites distances. On se retrouve alors, pour répondre au marché grandissant des voitures électriques, à les produire plus. Cela entraîne plus d'extraction de métaux rares et de consommation d'électricité. En conséquence, la baisse des émissions de CO_2 par véhicule se retrouve, en partie, annulée par l'augmentation de leur usage et de ressources extraites. Cette illustration montre que l'efficacité technologique ne garantit pas forcément la durabilité écologique, à moins qu'elle ne s'accompagne d'un changement des comportements et des modes de vie.

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

2.2. Penser une éthique des technologies vertes

Le changement des comportements et des modes de vie, bien que nécessaire peut paraître redondant, en raison de ce qu'il a toujours été la thèse défendue par les éthiciens environnementalistes qu'ils soient écocentristes, biocentristes, écoféministes, etc. Mais ce n'est pas en soi futile puisqu'une éthique, selon H. Jonas (2000 : 91) doit nous enseigner comment se comporter. Cela signifie qu'il est dans la nature de tout système éthique de réfléchir sur la manière d'infléchir sur les comportements afin de les conduire dans la direction de ce qui est bon pour l'humanité, du moins pour le vivant. Un système éthique coordonne alors les conduites pour affronter les problèmes collectifs. Dans ce cas, le dépassement du technosolutionnisme ne doit pas signifier un rejet dogmatique des technologies du moment où, celles-ci ne sont pas « une aberration humaine qu'on devrait s'interdire » (H. Jonas, 2000 : 119), mais de réinterpréter sa finalité non à l'aune de l'économiquement rentable, mais de sa capacité à concilier innovation et soutenabilité, responsabilité et justice environnementale.

Cette réinterprétation dit, en substance, qu'il faut véritablement changer de vie, car au lieu, par exemple « de chercher des solutions technologiques à nos besoins énergétique, nous devons trouver les moyens de réduire ces besoins » (J. Garvey, 2010 : 117). C'est en soi un travail collectif, mais qui doit nécessairement commencer par une politisation des questions écologiques, car en dépit de tout ce que l'on peut dire, l'écologie est par essence politique. Et l'une des tâches de cette politisation est d'éviter que l'écologie puisse devenir une lucarne pour alimenter les orientations idéologiques des uns et des autres. C'est certainement déjà le cas actuellement avec les politiques écologiques dominantes fortement de droite dans lesquelles les seules solutions envisagées « s'inscrivent dans le cadre d'une économie marchande ou, mieux encore, ouvrent de nouveaux marchés » (R. Duterme, 2022 : 64). Nulle part dans ces politiques le problème n'est envisagé sous le volet structurel, ce qui pousse à ne pas remettre en cause la logique de surproduction et de suraccumulation inhérente à notre système. Pour autant la politisation dont il est question ici est celle qui consiste à rejeter le capitalisme et ses effets que sont la surexploitation des travailleurs et des écosystèmes, l'accaparement des richesses et l'explosion de inégalités.

Cette politique doit être conforme aux impératifs de justice environnementale qui place les communautés les plus vulnérables au centre des décisions et s'assure d'un partage équitable des bénéfices et des fardeaux environnementaux. Cet impératif, éthiquement pensé, aboutit au principe de justice environnementale et d'équité consistant à prioriser les technologies qui

sont accessibles et qui renforcent l'autonomie et la résilience locales. I s'accompagne du principe de participation démocratique des citoyens, des parties prenantes et de l'intégration des savoirs locaux dans le processus de décision relative au développement et au déploiement des technologies. Car, importe ce l'on pourrait dire, nos inventions technologiques changent le monde et le monde réinventé nous change également (S. Jasanoff, 2016 : 1). Dans cette veine, il n'est pas incohérent que l'on puisse recourir au principe de sobriété technologique qui consiste à obliger l'innovation technologique à réduire le flux de matière et d'énergie, mais aussi à préférer les *low-tech* (P. Bihouix, 2014). Un *low-tech* qui signifie littéralement technologie basse est un ensemble de techniques simples, réparables, accessibles et économes en ressources matérielles, qui répondent aux besoins essentiels tout en réduisant l'impact environnemental. Il va sans dire qu'un monde pensée dans la logique *low-tech* implique la perte d'un certain confort matériel, mais il faut garder à l'esprit que cette matérialité du monde est au cœur de la dégradation de l'environnement depuis la Révolution industrielle.

Conclusion

La relation entre technosolutionnisme et environnement ne doit en aucun cas être simplifiée dans la logique techniciste, très souvent économico-centrée. La raison est que cette simplification réduit l'environnement en de simples équations techniques que l'on peut contrôler. Cette attitude réductionniste fait que la recherche de solutions à la crise environnementale est très largement pensée d'un point de vue technosolutionniste. Pourtant, la recherche de solutions à la crise environnementale ne peut faire l'économie d'une réflexion sociale profonde sur le type de terre que nous voulons habiter. Les choix technologiques sont avant tout des choix de société. C'est pourquoi, les technologies vertes ne peuvent pas être pensées hors contexte social, politique et éthique.

Pour autant, la quête d'une éthique de technologies vertes ne saurait s'opposer à l'innovation, en raison principiellement de que la technique est consubstantiel à l'homme. Il ne s'agit pas de rejeter toute innovation technologique, mais de refuser son messianisme qui en soi nous plonge dans l'illusion d'une déification des technologies et de ce qu'elles seules peuvent nous sortir de l'impasse écologique. Si l'outil technologique est incontournable pour solutionner la crise écologique, son côté dogmatique conduit à éviter de penser un réel changement de modèle social. Pour opérer ce changement, il faut penser une éthique des technologies vertes qui revient à repolitiser la question environnementale, à combiner les approches *low-tech* avec les principes de justice écologique et de participation démocratique des citoyens sur les questions écologiques. En clair, une technologie ne peut être qualifiée de verte sur la seule

base de sa fonctionnalité. Sa légitimité dépend du cadre éthique et politique dans lequel elle trouve sa place.

Références bibliographiques

ANDREESSEN Marc et *al.,* 2023, *The Techno-Optimist Manifesto,* [En ligne] https://a16z.com/the-techno-optimist-manifesto/

ASAFU-ADJAYE John et al., 2015, *Un Manifeste éco-moderniste*, trad. John Laurie, [En ligne], http://www.ecomodernism.org/francais

BABINET Gilles, 2024, *Green IA. L'intelligence artificielle au service du climat*, Paris, Odile Jacob, 224 p.

BEAU Rémi, 2017, « Libérer les hommes et la nature ! Fantômes et fantasmes de l'écomodernisme », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 33, p. 171-188.

BIHOUIX Philippe, 2014, *L'âge des low-tech. Vers une civilisation techniquement soutenable,* Paris, Le Seuil, 304 p.

BONNEUIL Christophe et FRESSOZ Jean-Baptiste, 2016, *L'Évènement Anthropocène. La Terre, l'histoire et nous*, Paris, Seuil, 332 p.

COULIBALY Sionfoungon Kassoum, 2022, « La géo-ingénierie du climat : du désir sécuritaire aux paradoxes éthiques »**,** *Perspectives philosophiques*, Volume XIII/ Numéro 23, p.134-15.

DUTERME Renaud, 2022, *Nos mythologies écologiques. Déconstruire les idées reçues sur le changement climatique,* Paris, Éditions Les Liens qui libèrent, 132 p.

EDGERTON David, 2013, *Quoi de neuf ? Une histoire des techniques depuis 1900*, Paris, Le Seuil, 320 p.

FERRY Luc, 2021, *Les sept écologies. Pour une alternative au catastrophisme antimoderne,* Paris, Éditions l'Observatoire, 288 p.

FOLLONIER Jonas, 2021, « L'écomodernisme, une intéressante piste pour une écologie joyeuse », *Le Regard Libre*, Vol. 5, N° 74, Éditions Le regard libre, 68 p.

GARVEY James, 2010, *Éthique des changements climatiques. Le bien et le mal dans un monde qui se réchauffe,* Trad. Sandrine Lamotte, Paris, Éditions Yago, 268 p.

JASANOFF Sheila, 2016, *The Ethics of invention. Technology and the Human Future,* New York, W. W. Norton & Company Ltd, 320 p.

JONAS Hans, 2000, *Une éthique pour la nature,* trad. Sylvie Courtine-Denamy, Paris, Éditions Desclée de Brouwer, 159 p.

LEGROS Claire, 2023, « Le « solutionnisme technologique », cette foi en l'innovation qui évite de penser le changement », *https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/03/22/le-solutionnisme-technologique-cette-foi-en-l-innovation-qui-evite-de-penser-le-changement_6166463_3232.html*

MCDONOUGH William et BRAUNGART Michael, 2011, *Cradle to Cradle. Créer et recycler à l'infini*, Trad. Alexandra Maillard, Paris, Éditions Alternatives, 240 p.

MOROZOV Evgeny, 2014, *Pour tout résoudre, cliquez ici : l'aberration du solutionnisme technologique*, trad. Marie-Caroline Braud, Limoges, FYP éditions, 350 p.

PAJOT Benjamin, 2025, « Le solutionnisme technologique : vrais problèmes, fausses solutions ? », *Études de l'Ifri*, Paris, Éditions Ifri, 42 p.